

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité

Alimentaire (CSA)  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KOULIKORO  
Cercle de Kati  
Commune de Kati

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE DE KATI

**2008- 2012**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2008

## I. INTRODUCTION

### 1.1 : Contexte et utilité du diagnostic dans le cadre du Programme National de Sécurité

#### Alimentaire

La mise en œuvre du programme national de sécurité alimentaire à travers lequel la République du Mali a opté pour une gestion décentralisée de la sécurité alimentaire faisant de celle-ci un espace ouvert à tous les partenaires.

Ce programme et la traduction de la stratégie nationale de sécurité alimentaire, SNSA, adoptée en 2002 par le gouvernement du Mali, ce qui a conduit à l'adoption du cadre institutionnel en 2003, qui est conforme au processus de décentralisation et implique le niveau national, régional, local et communal.

Tous les acteurs doivent participer aux instances de concertation et de coordination prévues à ces niveaux.

Les défis et les enjeux de la stratégie nationale de sécurité alimentaire sont :

- Nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine ;
- Asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie rapide du secteur agricole ;
- Affronter la diversité des crises alimentaires ;
- Intégrer la gestion de la sécurité alimentaire dans le processus de décentralisation et de la réforme de l'Etat ;

Cette stratégie nationale se fixe les objectifs suivants :

#### Objectifs généraux :

- Assurer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle durable et intégrée ;
- Améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires

#### **1.2 Méthodologie :**

Pour l'élaboration du plan de sécurité alimentaire, PSA, la démarche comprenant quatre étapes a été adoptée :

- L'étape de diagnostic
- L'étape de concertation
- L'étape de planification/programmation
- L'étape de validation/restitution

La première phase du diagnostic consiste à l'établissement d'une situation de référence ; connaître les potentialités et les contraintes de la collectivité, du milieu, des hommes, l'évolution de l'environnement.

- Ce diagnostic a été fait suivant les quatre piliers de la sécurité alimentaire, à savoir :
- La disponibilité des aliments
- L'accès aux aliments
- L'utilisation des aliments
- La stabilité dans l'approvisionnement

L'analyse de la situation a consisté à l'énumération des potentialités, des contraintes et des solutions à envisager pour résoudre les problèmes.

L'étape suivante était celle de la planification, ce qui a consisté un atelier le 14 octobre, qui a regroupé les services techniques (OHVN, SCN), les partenaires au développement et les élus communaux.

Il s'agit là de revoir ensemble le diagnostic pour proposer une planification de l'ensemble des activités pour une durée de cinq ans.

L'étape de la concertation communautaire, élus, chefs de villages était celle qui a un caractère de sensibilisation des communautés. Elle a permis aussi de situer les citoyens de la commune en termes d'efforts à consentir pour financer ce plan de sécurité.

La dernière étape est celle de la restitution et validation par le conseil communal au cours d'une session ordinaire.

### 1.3. Présentation de la commune

#### 1.3.1 Historique

Plusieurs versions vraisemblables sont en présence pour expliquer l'histoire de la ville de Kati. Notons toutefois pour mémoire que le nom de Kati viendrait de la contraction du mot bamanan « Katiguelen » caractérisant Koné Bourama, fondateur de la ville vers la fin du 16<sup>ème</sup> siècle.

Originaire de Doubao dans la région de Sankaran (actuelle république de Guinée), Kéné Bourama était un chef guerrier. C'est à la suite d'une guerre fratricide qu'il décida de s'exiler. Son odyssée l'amena d'abord dans la zone actuelle de Kati où il conclut un pacte d'alliance à vie avec les KONATE près de Bamako, qui était à l'époque un hameau habité par les nomades : Les Touré. C'est suite aux conseils de ces derniers qu'il demanda à Dioumassa Dian NIARE (chef des Niaré de Bamako), l'autorisation d'aller s'installer à Kati, lieu propice à la chasse et à l'agriculture. Malheureusement, le lieu était hanté et constituait surtout une tanière favorite des tékérés, groupes pillards vivant de razziers.

Malgré les conseils et mises en garde, Kéné Bourama persista et obtint finalement l'autorisation de s'installer.

C'est en ce lieu que le colonisateur implanta en 1886, le 2<sup>ème</sup> régiment des tirailleurs sénégalais devenu à l'indépendance, le camp Soundiata. C'est également là que monseigneur Hocquart fonda la mission catholique en 1897 et le rail y arriva en 1904. C'est ainsi que par cette triptyque : camp militaire, mission catholique et gare ferroviaire que Kati forgera sa renommée tandis que pour la plupart des maliens, la ville se distingue par la pratique du maraîchage.

Au point de vue relief, la zone de Kati fait partie des grés de Koulouba qui constituent à leur tour les prolongements des monts mandingues. L'ensemble forme au niveau de la ville, un plateau très découpé par le réseau hydrographique, donc très ondulé. Les vallées sont quant à elles, à fond plat. On y trouve aussi un système qui délimite les terrasses avec des marigots aux lits nettement marqués.

Les sols de ces hautes terrasses sont rouges, limoneux, argileux, profonds et bien structurés que l'on pourrait rattacher aux sols ferrallitiques de la ville. Trois cours d'eau traversent la ville en année de pluviométrie moyenne et tarissent pendant la saison sèche. Il s'agit de : Dialakoroni – Farako et Moussa Bonsi.

La savane herbeuse qui couvre la zone de Kati devient boisée le long des cours d'eau. Le climat est du type soudanien caractérisé par une saison pluvieuse allant de Juin à Octobre, procurant à la ville environ 1 200 mm de pluie en année normale.

La saison sèche est composée d'une période froide (de Novembre à février) avec une température moyenne de l'ordre de 20°C et une période chaude (de mars à mai) avec en moyenne une température variant de 25° à 30°C.

C'est à la veille de l'indépendance en 1958 que la ville fut érigée en commune de moyen exercice. Elle sera érigée en commune de plein exercice suite au vote de la loi n°66-9/RM du 2 mars 1966 portant code municipal en république du mali.

Elle sera successivement dirigée par :

- un administrateur maire de 1959 à 1963
- un député maire de 1963 à 1966
- six présidents de délégation spéciale (de 1966 à 1969 ; de 1969 à 1979 ; de 1991 à 1992 ; de 1997 à 1998 ; de 2003 à 2004.
- Six (6) maires élus (de 1963 à 1966 ; de 1979 à 1982 ; de 1982 à 1985 ; de 1985 à 1988 ; de 1988 à 1991 ; de 1992 à 1997 ; de 1998 à 2003 ; de 2004 à nos jours).

Le conseil communal élu le 30 mai 2004 est composé de 29 membres issus de six partis politiques, deux listes indépendantes et d'un groupement de partis politiques que sont :

ADEMA – PASJ	7 Conseillers Communaux
RND	4 Conseillers Communaux
CDS	3 Conseillers Communaux
PARENA	3 Conseillers Communaux
RPM	3 Conseillers Communaux
URD	3 Conseillers Communaux

MPR – CNID 2 Conseillers Communaux  
Liste Indépendants Jekabara 2 Conseillers Communaux  
Liste indépendants Ciwara 2 Conseillers Communaux

L'actuel bureau communal est dirigé par le maire Yoro OUOLOGUEM du PARENA et ses quatre adjoints sont respectivement du RPM (1) ; URD (2) et des indépendants Jekabara (7) et Ciwara (4).

Trois villages ont été rattachés à la commune urbaine de Kati. Il s'agit de : N'Toubana ; Banambani ; Sirocoro Niaré qui ont sollicité ce rattachement rendu effectif par le vote de la loi n°97-020/AM-RM du 07 mars 1997 et un hameaux : Sébénikoro.

Les armoiries de la commune se composent de deux (2) rameaux de lauriers qui se croisent avec comme support une houe. Ces armoiries sont assorties de deux (2) fusils entre les canons desquels, luit un soleil radieux. Tous ces symboles sont des projections sublimes d'idées :

- Les lauriers représentent la prospérité
- Le pied de pomme de terre et la houe sont des emblèmes de maraîchage car, Kati demeure une ville maraîchère.
- Les deux (2) fusils indiquent que Kati est une ville garnison. Ce qui contribue à assurer la sécurité et la quiétude de la population.

La commune de Kati est jumelée à la ville de Puteaux (France) depuis 1985. Un pacte d'amitié et de coopération a été signée avec la ville de saint Sébastien sur Loire (France) en novembre 1997. Jumelage avec Konsa au Burkina Faso

### **1.3..2 Situation géographique**

La commune urbaine de Kati est située à 15 km de Bamako ( la capitale de la république du mali). Elle s'étire sur plus de 8 km dans la vallée encaissée des rivières farako et dialakoroni. Elle est limitée à l'Ouest par le « Sanou koulou » et communique au Nord par voie terrestre avec les villes Kita – Kolokani – Nara – Diéma et Niore du sahel.

### **1.3.3 Population**

La commune urbaine de Kati compte 55 100 habitants (chiffre provenant du RACE de 1992) et sa population se caractérise par son cosmopolitisme et sa jeunesse. A côté des Bambaras autochtones, il y a les Malinkés, peuhls, Sarakolés, maures, mosis, Khassonkés, Souraïs, Ouolofs, dogons, bobos et les sénoufos. Cette population à 42% jeune (moins de 15 ans), est très dynamique surtout dans sa frange féminine. Elle est musulmane à 89%, chrétienne à 8% et animiste à 3%. Elle est répartie entre quatorze (14) quartiers (Sananfara – Samakébougou – Kati Coura – N'Tominicoro – Noumorila – Kati Coro – Koko – Hérémacono – N'Toubana – Banambani – Siracoro Niaré) et un hameau de culture (Sébénikoro)

### **1.3.4 Accessibilité**

La ville de kati est une ville carrefour à cause des routes nationales qui la traversent et qui débouchent sur le Sénégal et la Mauritanie. Elle est reliée à la ville de Bamako, la capitale du mali par la route nationale n°3. Cependant, des difficultés existent quant à l'accès aux différents quartiers surtout pendant la saison des pluies à cause de l'état défectueux des routes et, le manque de ponts de passage en certains endroits. S'agissant de la communication, la commune est favorisée par la présence et les prestations fournies par certaines structures telles que :

- La Sotelma
- Ikatel
- Malitel
- L'antenne relais de l'office de la radio et télévision du Mali.
- Les radios de proximité qui sont au nombre de trois (3)
- La connexion à Internet depuis plusieurs années

### **1.3.4 Ressources naturelles**

Située à 500 m d'altitude sur le plateau mandingue, la commune urbaine de kati dispose de ressources naturelles importantes mais qui ont connu ces dernières années, une dégradation considérable. C'est pourquoi, des plans d'aménagement et de reconstitution du couvert végétal et autres ressources sont envisagés.

Au nombre des ressources naturelles disponibles, il faut citer :

- Les terres cultivables
- Les cours d'eau
- La forêt
- Les montagnes et les collines
- Les zones de carrière etc.

## **2.6 Infrastructures et équipements**

- Infrastructures routières
- Infrastructures marchandes
- Infrastructures scolaires
- Infrastructures sanitaires
- Infrastructures hydrauliques
- Infrastructures touristiques
- Infrastructures sportives
- Communication
- Infrastructures religieuses
- Transports

## **1.3.7 Activités socio- économiques et culturelles**

Dans la commune de Kati, l'agriculture périurbaine et l'élevage constituent deux activités économiques importantes. Elles mobilisent près de 68,3% de la population active.

### **1.3.8 Structures / services**

Dans la Commune de Kati, on note la présence des services techniques locaux et communaux ci-après (dans le domaine de la santé et des mines, il y a des services d'envergure nationale).

Dans le domaine de la santé et des mines, il y a des services d'envergure nationale.

Le Cercle

La Perception

Le Centre des Impôts

Le SLACAER

Le Service de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture

Le Centre de Santé de Référence

Les CSCOMS

Les Dispensaires

La PMI

Les Maternités

L'Hôpital National

Le Service d'hygiène

Le Service de Conservation de la Nature

Le Service de l'élevage

Le Service de l'assainissement

La Subdivision de l'urbanisme

Le Centre d'animation Pédagogique

La DAE (Direction de l'Académie d'Enseignement)

La Brigade de Gendarmerie

La Compagnie de Gendarmerie

La Douane

L'ONT

Le Commissariat de Police

Le Peloton de la Garde Nationale

La 3<sup>ème</sup> Région Militaire

La Sotelma

L'EDM

L'Office Nationale des Postes

L'OHVN

La BDM  
La BNDA  
L'INPS  
La Justice (Tribunal de Première Instance)  
L'OPNBB  
Les Caisses d'épargne et de Crédit

#### **1.4 Etat Actuel de Développement de la Commune**

##### **1.4.1 Potentialités**

Contrairement à l'ensemble du cercle de Kati, la commune urbaine de Kati ne dispose pas suffisamment de grands atouts pour son développement. Il s'agira pour la commune de tirer largement profit des atouts et opportunités existantes dans les différents secteurs d'activité ci-après, pour amorcer son décollage économique :

###### **a) Agriculture :**

Dans ce domaine, les atouts se résument en :

- existence de cours d'eau et de bas-fonds aménageables pour les besoins agricoles, pastoraux et piscicoles ;
- présence de structures d'encadrement et d'appui, ainsi que des ONG ;
- existence d'organisations paysannes ;
- développement des cultures de contre saison (maraîchage) ;
- présence de structures d'encadrement ;
- proximité du plus grand centre de consommation de produits agricoles du Mali (Bamako).

###### **b) Elevage :**

Les principaux atouts sont les suivants :

- proximité du plus grand marché à bétail de la région de Koulikoro (Kati-Drall) ;
- existence de points d'eau pour l'abreuvement des animaux ;
- proximité du plus grand centre de consommation de viande du Mali (Bamako) ;
- disponibilité des produits vétérinaires ;
- présence de service d'encadrement ;
- proximité du plus grand centre de consommation de produits et sous-produits de l'élevage du Mali (Bamako).

###### **c) Ressources Forestières, Fauniques et Halieutiques :**

Très peu d'atouts existent dans ce domaine. Il y a entre autres :

- existence de cours d'eau se prêtant à la pisciculture ;
- existence de quelques espèces légumineuses très utiles.

###### **d) Industrie :**

Les principaux atouts sont les suivants :

- existence de l'énergie énergétique ;
- proximité de la commune de Kati au plus gros centre de consommation (Bamako) du Mali ;
- existence d'industries artisanales (boulangeries, poterie,...) ;
- existence de produits agricoles (surtout ceux du maraîchage) pouvant alimenter des unités de transformation.

###### **e) Espace Touristique :**

Ce secteur présente très peu d'atout. Il faut cependant signaler l'existence de quelques infrastructures d'accueil en nombre insuffisant.

Jusque là il n'y a pas de sites touristiques identifiés et exploités.

###### **f) Atouts d'ordre naturel et physique :**

- existence de matériaux de construction ;
- possibilité de développement de l'énergie solaire ;
- proximité de la capitale nationale ;
- possibilité de développement des cultures maraîchères ;
- existence de quelques cours d'eau temporaires.

###### **g) Atouts d'ordre démographique :**

Ces atouts sont :

- population jeune,
- émergence d'organisations paysannes dynamiques ;
- dynamisme des populations ;
- commune la plus peuplée de la région de Koulikoro.

**h) Atouts d'ordre technique :**

- encadrement des populations par les services techniques publics, les projets / programmes et les ONG.

**i) Atouts d'ordre culturel et politique :**

Ces atouts se présentent comme suit :

- existence de plusieurs partis politiques ;
- acceptation progressive de l'école par les populations ;
- implication des populations et des partenaires dans la gestion de l'école ;
- bonne cohésion sociale et interethnique ;
- contexte politique favorable ;
- acceptation de la décentralisation par les populations ;
- volonté des populations de s'auto développer.

**j) Atouts d'ordre institutionnel :**

Ils se présentent comme suit :

- volonté des services d'encadrement et d'appui de promouvoir un développement concerté ;
- mise en marche effective de la décentralisation ;
- les projets et programmes existants ou à mettre en œuvre sont les « choix des populations »

Dans la Commune de Kati, il existe non seulement des atouts ou opportunités pour le développement, mais aussi des contraintes ou facteurs défavorables au même développement. Ces contraintes ou facteurs négatifs peuvent être identifiés selon leur nature et selon les secteurs d'activité.

#### **1.4.2 Contraintes**

Quelques obstacles entravent le développement de la commune de Kati parmi lesquels il y a :

- Faible taux de mobilisation des ressources financières
- Insuffisance de la pluviométrie
- Coût élevé des intrants et matériels agricoles
- Etat défectueux de la route qui lie Bamako à la commune
- Faible revenu des populations.
- Incivisme de la population

**NB** : pour les détails voir annexe grille de recensement des problèmes

### **1.5 Orientations et objectifs du Développement de la Commune**

#### **1.5.1 Les Grandes Orientations de la Commune**

- Amélioration de la production agricole et du revenu des paysans
- Amélioration de la production animale
- Bonne gestion des ressources naturelles
- Amélioration de cadre de vie
- Désenclavement de la commune
- Amélioration des structures d'accueil de l'Administration communale
- Renforcement des équipements marchands modernes
- viabilisation de la commune
- Amélioration de la qualité de l'enseignement et augmentation du taux de scolarisation
- Création d'emploi (facilitation)
- Renforcement des acquis
- Fonctionnement adéquate de l'Administration communale
- Satisfaction des besoins en eau
- Valorisation des zones de carrières
- Développement de l'artisanat

- Valorisation du tourisme
- Amélioration des soins de santé et étendre la couverture sanitaire
- Adressage des rues

### **1.5.2 Les Objectifs du conseil communal de Kati pour la période 2005- 2009**

#### **Agriculture**

Assurer l'auto suffisance alimentaire

Augmenter le revenu des paysans

#### **Elevage**

Promouvoir l'élevage et les sous produits de l'élevage

Augmenter le revenu des éleveurs

#### **Environnement**

Améliorer le cadre de vie de la population et protéger l'environnement

#### **Eau**

Faciliter l'accès à l'eau pour tous les citoyens de la Commune

#### **Electricité**

Faciliter l'accès à l'électricité pour améliorer le cadre de vie des citoyens de la Commune et renforcer la sécurité

#### **Mines**

Valoriser les zones de carrière pour créer des emplois au profit des jeunes de Kati et générer les recettes pour la Mairie

#### **Artisanat**

Augmenter le revenu des artisans et améliorer la connaissance pour qu'ils soient plus compétents

#### **Routes**

Désenclaver les quartiers de Kati et rendre la circulation fluide

#### **Education**

- Renforcer la capacité d'accueil des structures scolaires afin d'augmenter le taux de scolarisation.

- Renforcer les capacités afin d'améliorer la qualité de l'enseignement

- Augmenter le nombre du personnel enseignant

#### **Commerce**

Renforcer les infrastructures marchandes afin de promouvoir le commerce dans la Commune.

#### **Santé**

- Renforcer les infrastructures sanitaires afin d'étendre la couverture sanitaire

- Améliorer les soins de santé au sein de la Commune

- Augmenter le nombre du personnel sanitaire afin d'étendre la couverture

#### **Administration communale**

- Renforcer les structures d'accueil de l'administration communale.

- Améliorer les conditions de travail des élus et personnel communal

- Assurer un bon fonctionnement de l'administration communale afin de satisfaire les populations de la commune

#### **Urbanisme**

Améliorer le cadre de vie des citoyens de la Commune

#### **Transport**

Renforcer les infrastructures routières de la commune et veiller à la qualité du matériel roulant

#### **Sport, Art Culture**

Promouvoir le sport, l'art et la culture dans la commune

#### **Sécurité**

Protéger les personnes et leurs biens dans la commune

### **1.6 Système d'acteur**

#### **1.6.1 : Le Conseil Communal**

Depuis les élections communales, du 30 Mai 2004, la commune de Kati dispose d'un conseil communal de 11 Membres élus pour 05 ans.

Il s'agit de :

1	OUOLOGUEM	Yoro	Maire
2	TRAORE	Békaye	1 <sup>er</sup> adjoint maire
3	TRAORE	Diarrah	2 <sup>ème</sup> adjoint maire
4	DIAKITE	Ousmane	3 <sup>ème</sup> adjoint maire
5	Mme SANGARE	Fanta DIARRA	Conseillère Cercle
6	HAIDARA	Hamala	Conseiller Cercle
7	DIALLO	Sambala	Conseiller communal
8	DIAKITE	Fousseyni	Conseiller communal
9	KONE	Makan *	Conseiller communal
10	BAH	Hassana	Conseiller communal
11	COULIABLY	Soumana	Conseiller communal
12	SACKO	Daouda	Conseiller communal
13	Mme DIAKITE	Marie Jeanne Diarra	Conseillère communale
14	TRAORE	Moussa	Conseiller communal
15	TRAORE	Boubacar	Conseiller communal
16	SANGARE	Mahamadou	Conseiller communal
17	OUATTARA	Modibo	Conseiller communal
18	BERETE	Soumana	Conseiller communal
19	SISSOKO	Niomby	Conseiller communal
20	KEITA	Ibrahima	Conseiller communal
21	SOUCKO	Oumou	Conseillère communale
22	SISSOKO	Boubacar *	Conseiller communal
23	SIDIBE	Mamadou Sériba	Conseiller communal
24	COULIBALY	Oumou	Conseillère communale
25	KONATE	Amadou	Conseiller communal
26	CISSE	Lahaye	Conseiller communal
27	SAMAKE	Ousmane	Conseiller communal
28	BARADJI	Seydou	Conseiller communal
29	KONDO	Oumou	Conseillère communale

La commune dispose d'un personnel communal composé de :

COULIBALY	Karim	Secrétaire Général
SIDIBE	Astan	Régisseur recettes
DICKO	Penda	Régisseur dépenses
SYLLA	Doussou	Secrétaire dactylo
SIDIBE	kolobéry	Gardien

#### 1.6.2 : Partenaires intervenant dans la commune

- Jumelage
- Puteaux
- Saint Sébastien Sud Loire
- La tutelle et Service technique
- Préfecture SL agriculture
- CN
- Elevage
- OHVN etc...

#### 1.7 Les Atouts



3. Amadou NIENTO

Membre

## II. DIAGNOSTIC

Piliers	Atouts/ Potentialités	Contraintes/Problèmes	Solutions proposées	Activités	Localisation
<b>1. Disponibilités</b>	-Existence de terres cultivables	-Pauvreté des sols	-Fertiliser les sols	-Amélioration et fertilisation des sols	Tous les quartiers
	-Existence de services techniques d'encadrement	-Relief accidenté pas propice à l'agriculture			
	-Existence de banques de céréales	-Baisse de la production	-Augmenter la production	-Augmentation de la production	Tous les quartiers
	-Existence de commerçant de céréales	-Insuffisance de matériels agricoles	-Equiper les producteurs par catégorie C et B	-Approvisionnement des producteurs en matériels agricoles	Tous les quartiers
	-Existence de cheptel	-Insuffisance de stocks de céréales	-Augmenter les stocks de céréales au niveau des B.C	-Redynamisation de la banque de céréale existante	Kati
	-Existence de plaines aménageables	-Inexistence de retenues d'eau	-Réaliser les retenues d'eau		
	-Existence de zone de maraîchage	-Rareté de pâturage		-Création d'une nouvelle banque de céréales	Kati
	-Existence de vergers	-Inexistence d'unité de transformation des fruits et légumes	-créer des unités de transformation de fruits et légumes	-Formation et équipement des femmes paysannes	Tous les quartiers
	-Les femmes exercent l'agriculture	-Inexistence d'unité laitière	-Créer une unité laitière	-Approvisionnement en aliment bétail	Tous les quartiers
	-Existence de caisse d'épargne et de crédit	-Insuffisance de ressources financières des femmes	-Former, équiper et doter les femmes en terres cultivables		
	-Inexistence d'ONG opérant dans le domaine agricole	-Faciliter l'accès en aliment bétail	-Octroi de micro crédit aux femmes	Tous les quartiers	
		-Augmenter les ressources	-Incitation des ONG à	Kati	

	-Existence de banques (BNDA, BDM, BIM)  -Existence d'un marché à volaille		des femmes  -Inciter les ONG oeuvrant dans le secteur à s'installer à Kati et travailler avec les producteurs	s'installer à Kati	
<b>II. Accès</b>	-Existence de pistes rurales et de routes  -Maraîchage  -commerce	-Mauvais état des pistes et routes  -Difficultés d'écoulement des produits  -Mauvaise organisation des commerçants	-Faciliter l'accès à la commune  -Faciliter l'écoulement des producteurs  -Organiser les commerçants	-Aménagement des pistes rurales et routes   -Aménagement des marchés	Tous les quartiers   Kati
<b>III. Utilisation</b>	-Céréales  -Viande  -Vergers  -Ménagères	-Cherté des céréales  -Insuffisance et cherté des viandes	-Diminuer le prix des céréales et améliorer la disponibilité de la viande	-Création des points de ventes de céréales et de viande	Kati
<b>IV. Stabilité</b>	-Existence d'une banque de céréales  -Existence de commerçant de céréales		-Renforcement du dispositif existant	-Mise en place d'une nouvelle banque de céréales	Kati

### III. PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE KATI

**Objectif global** : Assurer la Sécurité Alimentaire des populations de la commune

Objectif global par pilier	Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Localisation	Montant (en millions)	Sources				Périodes					
							Commun	Conseil de conc. locale	Etat	Partenair	1	2	3	4	5	
Augmenter la production agricole	Assurer la disponibilité durable des céréales pour les populations	Fertilisation des sols	100% des terres cultivables sont fertilisées	Nombre de parcelles fertilisées	Tous les quartiers	20	3	0	10	07	4	4	4	4	4	
		Equippedement des producteurs agricoles	80% des producteurs agricoles sont équipés	Nombre de paysans équipés	Tous les quartiers	80	0	0	30	50	40	10	10	10	10	10
		Aménagement des retenus d'eau pour le maraîchage et des mares piscicoles	2 retenues d'eau sont aménagées	Nombre de retenues d'eau aménagées	Banambani et Sirakoro-Niaré	60	5	10	30	15		60	-	-	-	-
Améliorer la qualité de nos repas	Améliorer la disponibilité des céréales	Formation des producteurs céréaliers en technique de production	20% des producteurs sont formés	Nombre de producteurs formés	Tous les quartiers	2	-	-	-	2	-	1	1	-	-	
		Création de points de vente de céréales	1 point de vente de céréales	Nombre de points de vente de céréales créés	Kati	5	2	-	2	1	2	-	2	-	1	
	Améliorer les revenus de la population	Octroi de micro crédit aux femmes et commerçant	60% des femmes et des commerçants ont reçu des crédits	Nombre de femmes et de commerçants appuyés	Tous les quartiers	80	-	-	-	80	20	10	30	10	10	

	Rendre accessible la commune Faciliter l'écoulement rapide des produits	Formation des femmes en transformation des produits locaux	100% des femmes sont formées	Nombre de femmes formées	Tous les quartiers	10	1	0	2	7	2	2	2	2	2
		Implantation d'unité de transformation de fruits et légumes	3 unités sont implantées	Nombre d'unité de transformations implantées	Malibougou , Koko, N'Toubana	60	-	-	-	60	-	30	-	30	-
Désenclaver la commune		Aménagement des pistes rurales	3 pistes rurales sont aménagées	Nombre de pistes rurales aménagées	Banambani, Sirkoro-Niaré, N'Toubana	70	-	5	50	15		40	-	30	-
Assurer l'approvisionnement permanent de la commune		Organiser les producteurs	Création de coopérative de producteurs	1 coopérative est créée	Kati	1		-	0,5	0,5	0,5	-	0,5	-	-
		Appui à la dynamisation de l'Association des commerçants		Présence de comité de gestion	Kati	20	-	-	10	10	4	4	4	4	4
	<b>Total</b>						<b>388</b>					<b>72,5</b>	<b>161</b>	<b>53,5</b>	<b>70</b>